TE WIND S.A.

Société anonyme

111, avenue de la Faïencerie

L-1511 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 177030
Rapport du réviseur d'entreprises agréé
et
comptes annuels au 31 décembre 2014

TE WIND S.A.
Société anonyme
R.C.S. Luxembourg B 177030

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014

DETAILS ET ANNEXES

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Bilan abrégé au 31 décembre 2014

ACTIF

			Note N°	31/12/2014 EUR		31/12/2013 EUR
A.		**Capital souscrit non versé**		**0.00**	102	**0.00**
	I.	Capital souscrit non appelé		0.00	104	0.00
	II.	Capital souscrit appelé et non versé		0.00	106	0.00
B.		**Frais d'établissement**	4	**1,053,569.79**		**893,625.73**
C.		**Actif immobilisé**		**13,155,317.61**		**7,621,004.27**
	I.	Immobilisations incorporelles		0.00		2,846.76
	II.	Immobilisations corporelles		0.00		0.00
	III.	Immobilisations financières	5	13,155,317.61		7,618,157.51
D.		**Actif circulant**		**2,154,712.98**		**4,918,289.07**
	I.	Stocks		0.00		0.00
	II.	Créances		920,661.04		1,479,252.38
	a)	Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	6,317.50		312,915.83
	b)	Dont la durée résiduelle est supérieure à un an	7	914,343.54		1,166,336.55
	III.	Valeurs mobilières		0.00		0.00
	IV.	Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisses		1,234,051.94		3,439,036.69
E.		**Comptes de régularisation**	8	**68,024.02**		**0.00**
		TOTAL DU BILAN (ACTIF)		**16,431,624.40**		**13,432,919.07**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Bilan abrégé au 31 décembre 2014

PASSIF

			Note N°	31/12/2014 EUR	31/12/2013 EUR
A.		**Capitaux propres**	9	**4,976,337.20**	**4,886,813.08**
	I.	Capital souscrit		4,233,102.00	3,566,250.00
	II.	Primes d'émissions et primes assimilées		2,893,602.41	2,226,750.41
	III.	Réserve de réévaluation		0.00	0.00
	IV.	Réserves		0.00	0.00
	V.	Résultats reportés		-906,187.33	0.00
	VI.	Résultat de la période		-1,244,179.88	-906,187.33
	VII.	Acomptes sur dividendes		0.00	0.00
	VIII.	Subventions d'investissement en capital		0.00	0.00
	IX.	Plus-values immunisées		0.00	0.00
B.		**Dettes subordonnées**		**0.00**	**0.00**
C.		**Provisions pour risques et charges**		**0.00**	**0.00**
D.		**Dettes non subordonnées**		**11,455,287.20**	**8,546,105.99**
	a)	Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	10	732,287.20	1,178,250.75
	b)	Dont la durée résiduelle est supérieure à un an	11	10,723,000.00	7,367,855.24
E.		**Comptes de régularisation**		**0.00**	**0.00**
		TOTAL DU BILAN (PASSIF)		**16,431,624.40**	**13,432,919.07**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Comptes de profits et pertes abrégés pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

A. CHARGES

			Note N°	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
1 . à 2.		**Charges brutes**	12	**450,602.13**	**341,704.22**
3.		**Frais de personnel**		**0.00**	**0.00**
	a)	Salaires et traitements		0.00	0.00
	b)	Charges sociales couvrant les salaires et traitements		0.00	0.00
	c)	Pensions complémentaires		0.00	0.00
	d)	Autres charges sociales		0.00	0.00
4.		**Corrections de valeur**		**224,771.12**	**99,718.68**
	a)	Sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		224,771.12	99,718.68
	b)	Sur éléments de l'actif circulant		0.00	0.00
5.		**Autres charges d'exploitation**	13	**156,000.00**	**90,000.00**
6.		**Corrections de valeur et ajustements de juste valeur sur immobilisations financières**		**644,321.00**	**369,337.00**
7.		**Corrections et ajustements de valeur sur valeurs mobilières. Moins-values de cession de valeurs mobilières**		**0.00**	**0.00**
8.		**Intérêts et autres charges financières**	14	**465,199.61**	**88,350.58**
	a)	Concernant les entreprises liées		0.00	0.00
	b)	Autres intérêts et charges		465,199.61	88,350.58
9.		**Charges exceptionnelles**	15	**374,734.81**	**52,170.00**
10.		**Impôts sur le résultat**	16	**3,210.00**	**3,210.00**
11.		**Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus**	17	**15,330.00**	**0.00**
12.		**Profit de l'exercice**		**0.00**	**0.00**
		TOTAL CHARGES		**2,334,168.67**	**1,044,490.48**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Comptes de profits et pertes abrégés pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

B. PRODUITS

		Note N°	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013
1. à 5.	**Produits bruts**			**0.00**
			EUR	EUR
6.	**Produits des immobilisations financières**	18	**1,084,959.19**	**138,298.52**
a)	Provenant d'entreprises liées		1,084,959.19	138,298.52
b)	Autres produits de participations		0.00	0.00
7.	**Produits des éléments financiers de l'actif circulant**		**0.00**	**0.00**
a)	Provenant d'entreprises liées		0.00	0.00
b)	Autres produits		0.00	0.00
8.	**Autres intérêts et autres produits financiers**		**23.72**	**4.63**
a)	Provenant d'entreprises liées		0.00	0.00
b)	Autres intérêts et produits financiers		23.72	4.63
9.	**Produits exceptionnels**	19	**5,005.88**	**0.00**
10.	**Perte de la période**		**1,244,179.88**	**906,187.33**
	TOTAL PRODUITS		**2,334,168.67**	**1,044,490.48**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 - GENERALITES

TE WIND S.A. ("la Société") a été constituée le 3 mai 2013 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois, pour une durée illimitée. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social a commencé le 3 mai 2013, jour de la constitution et s'est terminé le 31 décembre 2013.

Les actions, les warrants ainsi que les emprunts convertibles émis par la Société sont admis aux négociations sur l'Alternative Investment Market (AIM) Italia.

NOTE 2 - OBJET SOCIAL

La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur.
La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.
La Société peut octroyer à des sociétés filiales, affiliées ou faisant partie du même groupe ou à toutes entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.
La Société peut emprunter sous toutes ses formes et procéder à l'émission d'obligations.
Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèses, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.
La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières ou immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en facilier l'accomplissement.
Enfin de manière générale, la Société peut procéder à toute activité et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.
La Société peut ouvrir des succursales à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

Généralités
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg selon la méthode du coût historique. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Présentation des comptes annuels
Les entreprises qui, à la date de clôture du bilan, ne dépassent pas les limites chiffrées de deux des trois critères nommés ci-après, peuvent établir leur bilan sous la forme d'un bilan abrégé reprenant seulement les postes précédés de lettres et de chiffres romains prévus à l'article 34 avec mention séparée des créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an aux postes D II de l'actif et C du passif, mais d'une façon globale pour chaque poste concerné.
- total du bilan: 3,125 millions d'euros
- montant net du chiffre d'affaires: 6,25 millions d'euros
- nombre des membres du personnel employé à plein temps et en moyenne au cours de l'exercice: 50.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

Conversion des devises
La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et le bilan ainsi que le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.
A la date de clôture du bilan:
- le prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et des participations reprises parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan et exprimé dans une autre devise que l'euro, reste converti au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la clôture du bilan.
- tous les postes de passif qui ne sont pas économiquement liés aux immobilisations corporelles à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- les passifs qui sont économiquement liés aux immobilisations corporelles à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, restent convertis au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.
Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Evaluation des immobilisations financières
Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisations financières sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou de leur valeur de réalisation, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.
En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles reprennent les frais de recherche et de développement. Elles sont amorties sur base linéaire à 20% par an.

Frais d'établissement
Les frais d'établissement sont composés par les frais de constitution amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans, par les frais de publicité amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans, par les frais d'augmentation de capital amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans et par les frais d'émission d'emprunts obligataires amortis de façon linéaire sur une période de 6 ans.

Créances
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES (SUITE)

Provisions pour risques et charges
A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui à la date de clôture du bilan sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dettes
Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Elles sont enregistrées comme dettes subordonnées lorsque leur statut est subordonné aux dettes chirographaires.

NOTE 4 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

FRAIS DE CONSTITUTION, FRAIS DE PUBLICITE, FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES	*31/12/2014* *EUR*	*31/12/2013* *EUR*
VALEUR BRUTE AU DEBUT DE LA PERIODE	993,223.17	0.00
Entrées au cours de la période	384,121.58	993,223.17
Sorties au cours de la période	0.00	0.00
VALEUR BRUTE A LA FIN DE LA PERIODE	1,377,344.75	993,223.17
Correction de valeur au début de la période	-99,597.44	0.00
Correction de valeur de la période	-224,177.52	-99,597.44
Correction de valeur à la fin de la période	-323,774.96	-99,597.44
VALEUR COMPTABLE NETTE A LA FIN DE LA PERIODE	**1,053,569.79**	**893,625.73**

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31/12/2014, les immobilisations financières se composent comme suit:

	Parts dans les entreprises liées *EUR*	*Créances sur entreprises liées* *EUR*	*Titres ayant le caractère d'immobilisations* *EUR*	*Total* *EUR*
VALEUR BRUTE AU DEBUT DE LA PERIODE	823,058.19	7,058,040.96	106,395.36	7,987,494.51
Entrées au cours de la période	21,481.10	6,160,000.00	0.00	6,181,481.10
Sorties au cours de la période	0.00	-369,337.00	0.00	-369,337.00
VALEUR BRUTE A LA FIN DE LA PERIODE	844,539.29	12,848,703.96	106,395.36	13,799,638.61
Correction de valeur au début de la période	0.00	-369,337.00	0.00	-369,337.00
Reprise sur correction de valeur	0.00	369,337.00	0.00	369,337.00
Correction de valeur de la période	0.00	-644,321.00	0.00	-644,321.00
Correction de valeur cumulée à la fin de la pér.	0.00	-644,321.00	0.00	-644,321.00
VALEUR COMPTABLE NETTE A LA FIN DE LA PERIODE	**844,539.29**	**12,204,382.96**	**106,395.36**	**13,155,317.61**

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

5.1 PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Au 31/12/2014, les parts dans les entreprises liées sont composées comme suit:

Société	Pays	Pourcentage de détention	Capitaux propres au 31/12/2014 en EUR (i)	Résultat d'exercice au 31/12/2014 en EUR (i)
Windmill S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	100%	-419,822.00	-429,823.00
GEA Energy S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-67,657.00	-77,657.00
REIA Wind S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-49,818.00	-59,818.00
Windmill 60 S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-67,022.00	-77,023.00
Magenta S.r.l.	Corso Vittorio Emanuele II, 30 20122 Milano, ITALIA	90%	-16,393.00	-27,067.00

(i) sur base des comptes annuels audités au 31/12/2014.

Société	Coût d'acquisition au 31/12/2014 en EUR	Ajustements de valeur cumulés au 31/12/2014 en EUR	Valeur nette comptable au 31/12/2014 en EUR
Windmill S.r.l.	792,901.86	0.00	792,901.86
GEA Energy S.r.l.	10,052.11	0.00	10,052.11
REIA Wind S.r.l.	10,052.11	0.00	10,052.11
Windmill 60 S.r.l.	10,052.11	0.00	10,052.11
Magenta S.r.l.	21,481.10	0.00	21,481.10

Le 30/12/2014, la Société a acquis 90% du capital social de Magenta S.r.l. à Energy Lab S.p.A. pour un montant total de EUR 19,800. La Société a le droit de revendre (option de vendre) ses parts à Energy Lab S.r.l. à un prix correspondant au prix d'acquisition si les conditions énoncées dans le contrat d'achat ne sont pas respectées au terme du délai imparti. De plus, la Société a a le droit d'acheter les parts de Magenta S.r.l. non encore en sa possession détenues par Energy Lab S.p.A. pour un montant total de EUR 2,200.00 sous respect des conditions énoncées dans le contrat d'achat.

Au 31/12/2014 et 2013, le Conseil d'Administration a estimé qu'il n'y avait pas de moins-value non-réalisée sur aucune des parts dans les entreprises liées ci-dessus. En conséquence, aucun ajustement de valeur n'a été enregistré pour dépréciation durable dans les comptes au 31/12/2014 et 2013.
Afin de déterminer s'il y a une moins-value non-réalisée sur ces investissements, le Conseil d'Administration a comparé le prix d'acquisition de ces investissements à l'évaluation de la valeur de marché réalisée par le Conseil d'Administration. A cause de l'incertitude inhérente à toute évaluation, l'estimation faite par le Conseil d'Administration pourrait être différente si un marché officiel existait pour ces immobilisations financières et ces différences pourraient être significatives au 31/12/2014 et 2013.

No. RCSL :	B 177030	Matricule :	2013 2207 535

TE WIND S.A.

Détails et annexes

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

5.2 CREANCES SUR DES ENTREPRISES LIEES

Au 31/12/2014, les cérances sur des entrerpises liées sont composées comme suit:

Société	Valeur nominale au 31/12/2013 en EUR	Abandons de créances	Valeur nominale au 31/12/2014 en EUR	Ajustements de valeur au 31/12/2014 en EUR	Taux d'intérêt annuel
GEA Energy S.r.l.	690,000.00	-58,611.00	631,389.00	- 77,657.00	7.50%
GEA Energy S.r.l.	570,000.00		570,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	100,000.00		100,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	750,000.00		750,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	950,000.00		950,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	500,000.00		500,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	270,000.00		270,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	250,000.00		250,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	600,000.00		600,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	750,000.00		750,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	100,000.00		100,000.00		7.50%
GEA Energy S.r.l.	200,000.00		200,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	130,000.00	-130,000.00	-		7.50%
Windmill S.r.l.	300,000.00		300,000.00	- 300,000.00	7.50%
Windmill S.r.l.	200,000.00		200,000.00	- 129,823.00	7.50%
Windmill S.r.l.	50,000.00		50,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	320,000.00		320,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	308,210.96		308,210.96		7.50%
Windmill S.r.l.	47,830.00		47,830.00		7.50%
Windmill S.r.l.	127,000.00		127,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	200,000.00		200,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	150,000.00		150,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	170,000.00		170,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	220,000.00		220,000.00		7.50%
Windmill S.r.l.	160,000.00	-148,873.00	11,127.00		7.50%
Windmill 60 S.r.l.	1,520,000.00	-10,364.00	1,509,636.00	- 77,023.00	7.50%
Windmill 60 S.r.l.	300,000.00		300,000.00		7.50%
Windmill 60 S.r.l.	500,000.00		500,000.00		7.50%
Windmill 60 S.r.l.	1,100,000.00		1,100,000.00		7.50%
Windmill 60 S.r.l.	150,000.00		150,000.00		7.50%
Windmill 60 S.r.l.	150,000.00		150,000.00		7.50%
Windmill 60 S.r.l.	300,000.00		300,000.00		7.50%
REIA Wind S.r.l.	135,000.00	-21,489.00	113,511.00	- 59,818.00	7.50%
REIA Wind S.r.l.	150,000.00		150,000.00		7.50%
REIA Wind S.r.l.	200,000.00		200,000.00		7.50%
REIA Wind S.r.l.	100,000.00		100,000.00		7.50%
REIA Wind S.r.l.	100,000.00		100,000.00		7.50%
REIA Wind S.r.l.	300,000.00		300,000.00		7.50%
REIA Wind S.r.l.	100,000.00		100,000.00		7.50%
Total	**13,218,040.96**	**-369,337.00**	**12,848,703.96**	**- 644,321.00**	

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

Les créances et les intérêts sur des entreprises liées sont remboursables 5 ans après leur date d'émission.

Au 31/12/2013, le Conseil d'Administration a estimé qu'il y avait des moins-values non-réalisées pour un montant total de EUR 369,337.00 sur les créances dans les entreprises liées ci-dessus.
Durant l'année 2014, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de créances pour un montant total de EUR 369,337.00.
Au 31/12/2014, le Conseil d'Administration a estimé qu'il y avait des moins-values non-réalisées pour un montant total de EUR 644,321.00 sur les créances dans les entreprises liées ci-dessus.

5.3 TITRES AYANT LE CARACTERE D'IMMOBILISATIONS

Le 26/06/2013, la Société a acquis 3% du capital social de la société Jonica Impianti S.r.l. pour un montant total de EUR 106,395,36.

Au 31/12/2014 et 2013, le Conseil d'Administration a estimé qu'il n'y avait de moins-value non-réalisée sur les titres ayant le caractère d'immobilisations. En conséquence, aucun ajustement de valeur n'a été enregistré pour dépréciation durable dans les comptes au 31/12/2014 et 2013.
Afin de déterminer s'il y a une moins-value non-réalisée sur ces investissements, le Conseil d'Administration a comparé le prix d'acquisition de ces investissements à l'évaluation de la valeur de marché réalisée par le Conseil d'Administration. A cause de l'incertitude inhérente à toute évaluation, l'estimation faite par le Conseil d'Administration pourrait être différente si un marché officiel existait pour ces immobilisations financières et ces différences pourraient être significatives au 31/12/2014 et 2013.

NOTE 6 - CREANCES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A 1 AN)

	31/12/2014	*31/12/2013*
	EUR	*EUR*
Créance actionnaire	0.00	500.00
Administration des contributions directes	5,617.50	3,210.00
Administration de l'enregistrement et des domaines	700.00	0.00
Créance sur des entreprises liées - REIA Wind S.r.l.	0.00	200,000.00
*Créance - True Energy Solar S.A. (anc. True Holding 1) **	0.00	109,205.83
	6,317.50	**312,915.83**

** Le 15/10/2014, le capital souscrit de la Société a été augmenté de EUR 666,852.00 avec une prime d'émission de EUR 666,852.00 via un apport de nature de créances résultant d'une compensation entre créances et dettes entre la Société et la société True Energy Solar S.A..*

NOTE 7 - CREANCES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST SUPERIEURE A 1 AN)

	31/12/2014 EUR	31/12/2013 EUR
Créance actionnaire	500.00	0.00
Intérêts échus sur prêts à des entreprises liées	913,843.54	193,791.97
*Créance - True Energy Solar S.A. (anc. True Holding 1) **	0.00	972,544.58
	914,343.54	**1,166,336.55**

** Le 15/10/2014, le capital souscrit de la Société a été augmenté de EUR 666,852.00 avec une prime d'émission de EUR 666,852.00 via un apport de nature de créances résultant d'une compensation entre créances et dettes entre la Société et la société True Energy Solar S.A..*

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

	31/12/2014 EUR	31/12/2013 EUR
Charges à reporter	10,326.67	0.00
*Prime de remboursement sur émission d'emprunts obligataires **	57,697.35	0.00
	68,024.02	**0.00**

** Le 25 juillet 2014 et le 14 novembre 2014, la Société a émis 6,078 obligations non-convertibles avec une prime de remboursement totale de EUR 60,780.00.*
Au 31 décembre 2014, la prime de remboursement a été amortie pour un montant de EUR 3,082.65.

NOTE 9 - CAPITAUX PROPRES

Capital souscrit

La Société a été constituée le 3 mai 2013 avec un capital social fixé à EUR 1,000,000.00 représenté par 10,000 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune. Le jour de la constitution de la Société, les actions souscrites ont été libérées à concurrence de 50% par un versement en numéraire. En date du 13 juin 2013, le restant des actions souscrites ont été libérées par un versement en numéraire.

En date du 3 juillet 2013, la valeur nominale des actions a été modifiée afin de la fixer a EUR 0.50 par action et augmentation correlative du nombre d'actions actuellement émises de 10,000 actions d'une valeur nominale de EUR 100.00 à 2,000,000 d'actions d'une valeur nominale de EUR 0.50 chacune. Au 3 juillet 2013, le capital social s'élève à EUR 1,000,000.00 représenté par 2,000,000 d'actions d'une valeur nominale de EUR 0.50 chacune.

En date du 10 septembre 2013, le capital social a été augmenté à concurrence d'un montant de EUR 1,081,750.00 par un apport en nature d'une dette envers l'actionnaire afin de le porter de son montant actuel de EUR 1,000,000.00 à EUR 2,081,750.00 par la création et l'émission de 2,163,500 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 0.50. Au 10 septembre 2013, le capital social s'élève à EUR 2,081,750.00 représenté par 4,163,500 actions d'une valeur nominale de EUR 0.50 chacune.

En date du 17 octobre 2013, le capital social a été augmenté à concurrence d'un montant de EUR 1,484,500.00 pour le porter de son montant actuel de EUR 2,081,750.00 à EUR 3,566,250.00 par la création et l'émission de 2,969,000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0.50 chacune. Depuis le 17 octobre 2013 et l'attribution d'un montant de EUR 2,226,750.00 au compte de prime d'émission, le capital social s'élève à 3,566,250.00 représenté par 7,132,500 actions d'une valeur nominale de EUR 0.50 chacune.

Au 31 décembre 2014, le capital autorisé se monte à EUR 30,000,000.00 .

En date du 07/10/2013, le Conseil d'Administration de la Société a décidé d'émettre 150,000 warrants sous forme nominative en faveur des administrateurs de la Société, sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, et ce à titre gratuit, dans le cadre du capital autorisé.

La société a également émis à la même date 1,484,500 warrants additionnels sous forme nominative, sans droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, à titre gratuit, dans le cadre du capital autorisé. Chaque warrant donne droit à un nombre d'actions selon un ratio de conversion déterminé dans le contrat d'émission des dits warrants.

En date du 15 octobre 2014, le capital social a été augmenté à concurrence d'un montant total de EUR 666,852.00 par un apport en nature pour le porter de EUR 3,566,250.00 à EUR 4,233,102.00 par la création et l'émission de 1,333,704 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0.50 chacune, avec une prime d'émission de EUR 666,852.00. Cet apport en nature a été réalisé par la société True Energy Solar S.A., d'une créance d'un motnant total de EUR 1,333,704.00

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%, affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Variation du capital social	*31/12/2014*	*31/12/2013*
	EUR	*EUR*
Capital souscrit en début de période	3,566,250.00	0.00
Augmentation de l'exercice	666,852.00	3,566,250.00
Capital souscrit en fin de période	4,233,102.00	3,566,250.00

NOTE 10 - DETTES NON SUBORDONNEES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A 1 AN)

	31/12/2014 EUR	31/12/2013 EUR
Dettes sur achats et prestations de services	115,437.47	36,771.69
Impôt sur le revenu - charge fiscale à payer	6,420.00	3,210.00
Impôt sur la fortune - charge fiscale à payer	15,330.00	0.00
Retenue d'impôts sur les tantièmes	15,600.00	0.00
TVA due	11,598.43	122,601.31
Autres dettes diverses	0.00	304,938.00
Dette actionnaire	0.00	535,000.00
Intérêts courus sur dette actionnaire	0.00	12,111.94
Autres dettes diverses - dette sur acquisition Jonica Impianti S.r.l.	0.00	104,780.00
Tantièmes envers administrateurs	20,000.00	0.00
Frais bancaires à payer	66.00	0.00
*Autre dette diverse - dette sur acquisition Magenta S.r.l. *****	19,800.00	0.00
Autre dette diverse - dette envers Iris	390.85	0.00
*Autre dette diverse - souscription reçue pour future aug. de capital ******	305,175.00	0.00
Intérêts courus sur emprunt obligataire convertible	62,612.06	58,837.81
Intérêts courus sur emprunt obligataire non convertible	159,857.39	0.00
	732,287.20	**1,178,250.75**

** La Société a une dette suite à l'acquisition en 2014 de la société Magenta S.r.l..*
*** La Société a perçu anticipativement des souscriptions pour une augmentation de capital qui aura lieu en 2015.*

NOTE 11 - DETTES NON SUBORDONNEES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST SUPFERIEURE A 1 AN)

	31/12/2014 EUR	31/12/2013 EUR
Dette actionnaire	0.00	570,000.00
Intérêts courus sur dette actionnaire	0.00	17,400.83
Dette actionnaire	0.00	0.00
Intérêts courus sur dette actionnaire	0.00	0.00
*Autres dettes diverses - dette sur acquisition Windmill S.r.l. *****	0.00	791,000.00
*Autres dettes diverses - dette True Energy Solar S.A. *****	0.00	1,624,454.41
*Emprunt obligataire convertible ******	4,645,000.00	4,365,000.00
*Emprunt obligataire non convertible ******	6,078,000.00	0.00
	10,723,000.00	**7,367,855.24**

NOTE 11 - DETTES NON SUBORDONNEES (DONT LA DUREE RESIDUELLE EST SUPFERIEURE A 1 AN) (SUITE)

** Le 15/10/2014, le capital souscrit de la Société a été augmenté de EUR 666,852.00 avec une prime d'émission de EUR 666,852.00 via un apport de nature de créances résultant d'une compensation entre créances et dettes entre la Société et la société True Energy Solar S.A..*

*** La Société a émis le 11/10/2013 43,650 obligations convertibles d'une valeur nominale de EUR 100.00 chacune. Le taux de conversion est de 1 obligation contre 62 actions ordinaires de la Société. La période de conversion court du 10/10/2017 au 11/10/2018. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2018.*

La Société a émis le 03/04/2014 2,800 obligations convertibles d'une valeur nominale de EUR 100.00 chacune. Le taux de conversion est de 1 obligation contre 62 actions ordinaires de la Société. La période de conversion court du 12/10/2017 au 04/10/2018. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2018.

La Société a émis le 25/07/2014 3,651 obligations non convertibles d'une valeur nominale de EUR 1,000.00 chacune avec une prime d'émission de EUR 36,510.00. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2020.

La Société a émis le 14/11/2014 2,427 obligations non convertibles d'une valeur nominale de EUR 1,000.00 chacune avec une prime d'émission de EUR 24,270.00. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. L'échéance de cet emprunt obligataire est prévue en 2020.

NOTE 12 - CHARGES BRUTES

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
Frais de compte	1,962.61	1,867.53
Autres frais et commissions bancaires	1,143.55	0.00
Honoraires juridiques	43,277.82	5,387.71
Honoraires comptables et d'audit	67,169.00	35,000.00
Honoraires comptables et administratifs	56,172.00	0.00
Honoraires fiscaux	3,480.00	0.00
Autres honoraires	79,760.93	293,857.43
Autres rémunérations d'intermédiaires et honoraires	158,187.77	0.00
Autres assurances	9,682.15	0.00
Voyages et déplacements - direction	15,510.65	0.00
Réceptions et frais de représentation	13,525.00	5,276.00
Téléphone et autres frais de télécommunication	380.65	315.55
Cotisations aux associations professionelles	350.00	0.00
	450,602.13	**341,704.22**

NOTE 13 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
Tantièmes	124,800.00	72,000.00
Autres droits et impôts	31,200.00	18,000.00
	156,000.00	**90,000.00**

NOTE 14 - INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
Intérêts sur autres emprunts et dettes	465,116.97	88,350.58
Intérêts bancaires	82.64	0.00
	465,199.61	**88,350.58**

NOTE 15 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
*Autres charges exceptionnelles **	371,652.16	52,170.00
Dotations aux provisions exceptionnelles	3,082.65	0.00
	374,734.81	**52,170.00**

Les autres charges exceptionnelles sont composées des abandons de créances accordées aux entreprises liées dont la charge a été provisionnée en 2013.

NOTE 16 - IMPOTS SUR LE RESULTAT

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux sont soumises.

TE WIND S.A.

Détails et annexes

NOTE 17 - AUTRES IMPOTS NE FIGURANT PAS SOUS LE POSTE CI-DESSUS

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
Impôt sur la fortune	15,330.00	0.00
	15,330.00	**0.00**

NOTE 18 - PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PROVENANT D'ENTREPRISES LIEES

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
Reprise sur corrections de valeur sur créances sur des entreprises liées	369,337.00	0.00
Intérêts sur créances sur des entreprises liées	715,622.19	138,298.52
	1,084,959.19	**0.00**

NOTE 19 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Période du 01/01/2014 31/12/2014 EUR	Période du 03/05/2013 au 31/12/2013 EUR
*Autres produits exceptionnels divers **	5,005.88	0.00
	5,005.88	**0.00**

** Les autres produits exceptionnels divers sont composés par des ajustements pour un montant de EUR 4,429.38 enregistrés sur les calculs des intérêts pour l'exercice 2013 sur les créances accordées à des entreprises liées.*

NOTE 20 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les administrateurs ont perçu une rémunération de EUR 124,800.00 durant la période (Note 13).

NOTE 21 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 15/10/2014, la Société a offert à ses actionnaires et aux détenteurs d'obligations ordinaires l'option de souscrire à l'émission de 4,862,616 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix d'émission de EUR 1 par action nouvelle avec un ratio de souscription de 3 actions nouvelles pour 7 actions anciennes durant la période allant du 20/10/2014 au 18/11/2014.
Au terme de la période de soucription, 712,015 options donnant droit à la souscription de 305,175 actions nouvelles ont été acquis (Note 10).

Le 31/01/2015, la Société a procédé à une augmentation de capital pour un montant de EUR 329,175.00 par la création et l'émission de 329,175 actions nouvelles ayant une valeur nominale de EUR 0.50 chacune à un prix d'émission de EUR 1.00 par action nouvelle.

Le 22/04/2015, la Société a décidé de renoncer au remboursement partiel des financements accordés aux parts dans des entreprises liées afin de leur permettre de couvrir leurs pertes financières réalisées au 31/12/2014 pour les montants suivants :
GEA Energy S.r.l. : EUR 77,657.00
REIA Wind S.r.l. : EUR 59,818.00
Windmill 60 S.r.l. : EUR 77,023.00
Windmill S.r.l. : EUR 429,823.00

Le 29/04/2015, la Société a décidé d'augmenter son capital social à hauteur de EUR 1,000,525.00. Le prix de souscription est de EUR 0.50 par action avec une prime d'émission de EUR 0.275 par action.